

**Le renforcement des capacités
de la douane**

Le renforcement des capacités de la douane

Agissant dans un environnement en pleine mutation, marqué par la libéralisation du commerce mondial, la Douane se voit conférer de nouvelles missions plus étendues. Cet élargissement de son champ d'intervention l'a engagé dans un projet de renforcement de ses capacités. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic a été conduit par des experts de l'OMD et qu'un plan d'action a été mis en œuvre. L'objectif étant de développer les aptitudes nécessaires à une intervention empreinte d'efficacité et à la hauteur des attentes.



1. La formation

Considérant l'évolution constante des missions de la Douane, le projet de renforcement des capacités a accordé une importance particulière à la formation du personnel douanier. Aussi, un plan de formation triennal a-t-il été conçu en cohérence avec les orientations stratégiques de l'ADII.

Ce plan est axé sur huit thèmes :

- procédures douanières ;
- techniques de contrôle et de lutte contre la fraude et la contrebande ;
- sécurité de la chaîne logistique, renseignement et analyse du risque ;
- contentieux et procédures judiciaires ;
- techniques de management, d'audit, d'encadrement et de planification stratégique ;
- système d'information et de communication ;
- formations de base et militaire ;
- langues étrangères (anglais et espagnol).

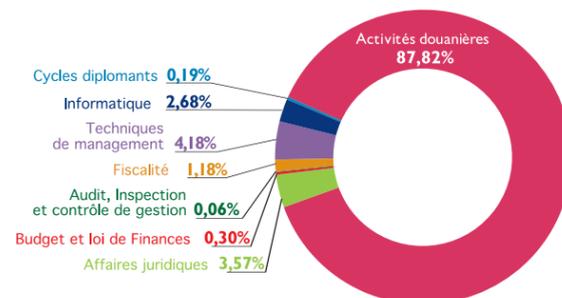
Le plan triennal de formation a fait l'objet d'une présentation au personnel d'encadrement lors de la 3^{ème} édition du forum organisée en juin 2007.

L'ADII a réalisé au cours de l'année 2007, 38 158 JHF qui ont porté sur des formations aussi bien spécifiques (activités douanières) que transverses (management, NTIC,...).

En matière de formation continue et dans le cadre du renforcement des compétences managériales des responsables, huit (08) actions de formation ont été dispensées en 2007, au profit de 128 responsables et cadres, dans les principaux domaines suivants :

- la gestion des entreprises ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'analyse et le re-engineering des processus ;
- la conduite du changement ;
- le management (formation à distance) ;

- la communication ;
- la contractualisation ;
- les langues étrangères (anglais et espagnol).



Répartition des JHF réalisés par axe de formation

Plusieurs sessions de formation douanière de base ont été également assurées par l'équipe pédagogique du Centre de Formation Douanière (CFD) :

- deux cycles internationaux de formation de base organisés au profit d'inspecteurs élèves étrangers (douaniers originaires de pays d'Afrique notamment) et de cadres relevant de l'ADII ;
- trois cycles moyens au profit de douaniers nouvellement promus ;
- deux cycles moyens ciblant les nouvelles recrues de l'administration.

La formation de base dispensée au niveau du CFD vise la transmission de connaissances générales, théoriques et pratiques sur toutes les composantes de l'environnement douanier.

2. Le recrutement et le reclassement

La politique de développement des capacités adoptée par la Douane en 2007 n'a pas occulté l'aspect renforcement de ses effectifs et ce, pour faire face principalement aux besoins d'intervention sur le terrain. L'exercice écoulé a ainsi connu :

- le recrutement de 120 agents dont 102 inspecteurs divisionnaires et 15 ingénieurs d'Etat, dont l'affectation est prévue essentiellement au niveau des services extérieurs afin de consolider leur taux d'encadrement ;
- Le redéploiement de 15 agents du Ministère de l'Economie et des Finances au sein de l'ADII ;
- Le reclassement de 79 agents dans des grades supérieurs.

3. L'adaptation de l'organisation des structures

Les missions diverses et évolutives assignées à l'ADII au cours de ces dernières années l'ont conduite en 2007 à poursuivre sa stratégie d'adaptation de ses structures opérationnelles aux exigences de l'environnement dans lequel elle opère.

Ainsi, considérant l'importance croissante des activités exercées au niveau de la Direction Régionale du Nord-Ouest (notamment en matière d'export, de régimes économiques en douane et de lutte contre la fraude et la contrebande) et compte tenu des perspectives d'avenir perçues à travers le projet de Tanger-Med et le développement des zones franches, un réaménagement de l'organisation de cette direction s'est imposé.

Principale entité concernée, la Circonscription de Tanger a connu une restructuration majeure en 2007. Elle est désormais remplacée par deux sous-directions régionales :

- Tanger-port comprenant le Bureau de Tanger-port (03 ordonnancements) et celui de Tanger-Méditerranée ;
- Tanger-extérieur à laquelle a été rattaché le nouvel ordonnancement de Tanger-Ibn Batouta.

De même, l'accroissement et la diversité des activités de la Circonscription d'Agadir, notamment celles liées aux domaines de la pêche et du tourisme dans le Sud marocain, ont conduit l'administration des douanes à procéder en 2007 à de nouveaux réaménagements dans l'organisation de cette structure régionale tels :

- le rattachement de la Marina d'Agadir à l'ordonnancement d'Agadir-ville ;
- la réouverture d'un ordonnancement à l'Aéroport d'Agadir-Al Massira ;
- le rattachement de la cellule de l'Aéroport de Guelmim à l'ordonnancement de Tan-Tan ;
- la réactivation de la subdivision d'Agadir.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en service de projets nationaux interpellant l'intervention de la douane, de nouvelles structures douanières ont été créées à travers le Royaume, à savoir :

- la brigade de Tarfaya accompagnant la mise en place en décembre 2007 de la liaison maritime Tarfaya-Fuerra Ventura (Iles Canaries)
- une «Antenne des douanes» à Saïdia au niveau du nouveau port de plaisance «Méditerranéa-Saïdia».



Formation
Photos d'élèves douaniers stagiaires en uniforme.